



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 COMMUNE DE LAFEUILLADE-EN-VEZIE

Population avec double compte : 623 habitants
Catégorie démographique : de 500 à 1 999 habitants
Régime fiscal : TPU

L'article 107 de la Loi NOTRE du 7 août 2015 prévoit de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2018.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2018 génère un excédent brut de 129 933,15 € et, après l'affectation du résultat (financement de la section d'investissement), l'excédent net s'élève à 61 285,80 €.

♦ **Dépenses**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 403 987,84 €.

Elles restent stables par rapport à celles de 2017 (404 297,59€).

Les dépenses budgétaires sont soit réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement), soit d'ordre (charges exceptionnelles et dotations aux amortissements sans décaissement).

Elles sont regroupées en 6 catégories principales :

011 charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances ...)

012 charges de personnel (salaires et charges sociales)

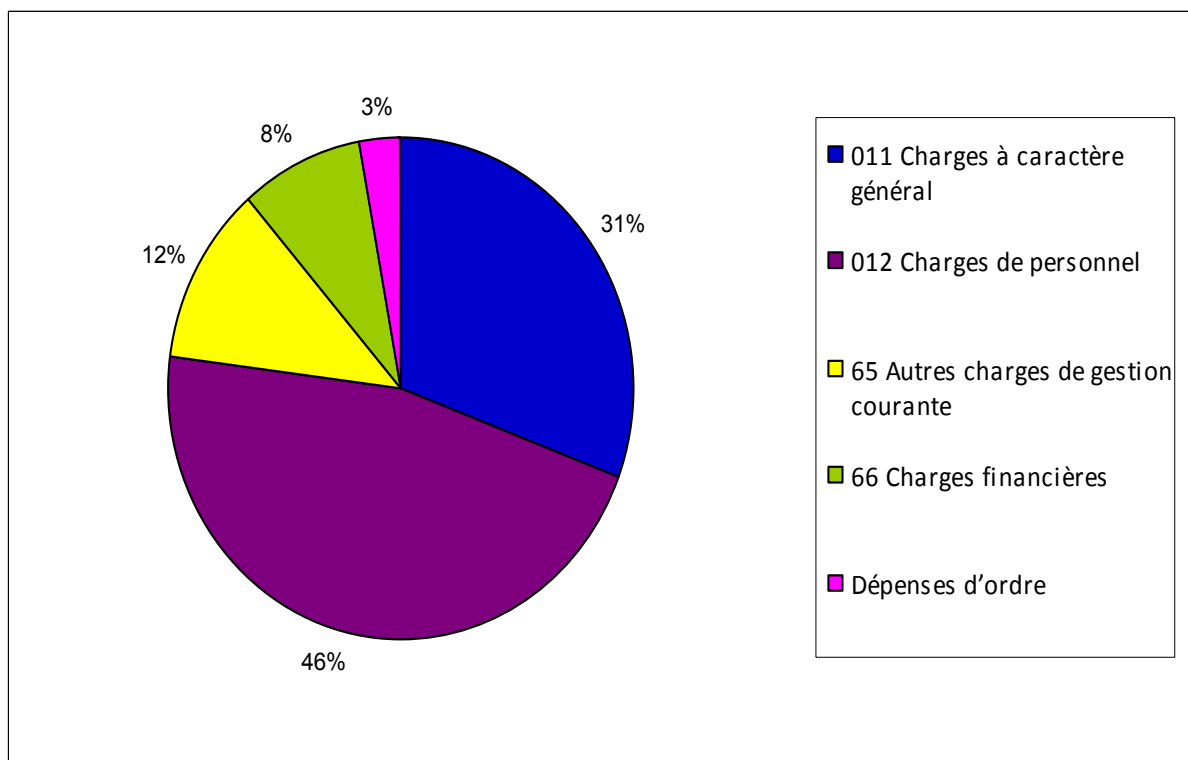
65 charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus)

66 charges financières (intérêt des emprunts, frais de ligne de trésorerie)

67 charges exceptionnelles

Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées).

Chapitre	CA 2018
011 Charges à caractère général	124 472,97
012 Charges de personnel	186 880,33
65 Autres charges de gestion courante	47 163,36
66 Charges financières	34 078,49
67 Charges exceptionnelles	0,00
Dépenses d'ordre	11 392,69
TOTAL	403 987,84 €



◆ Recettes

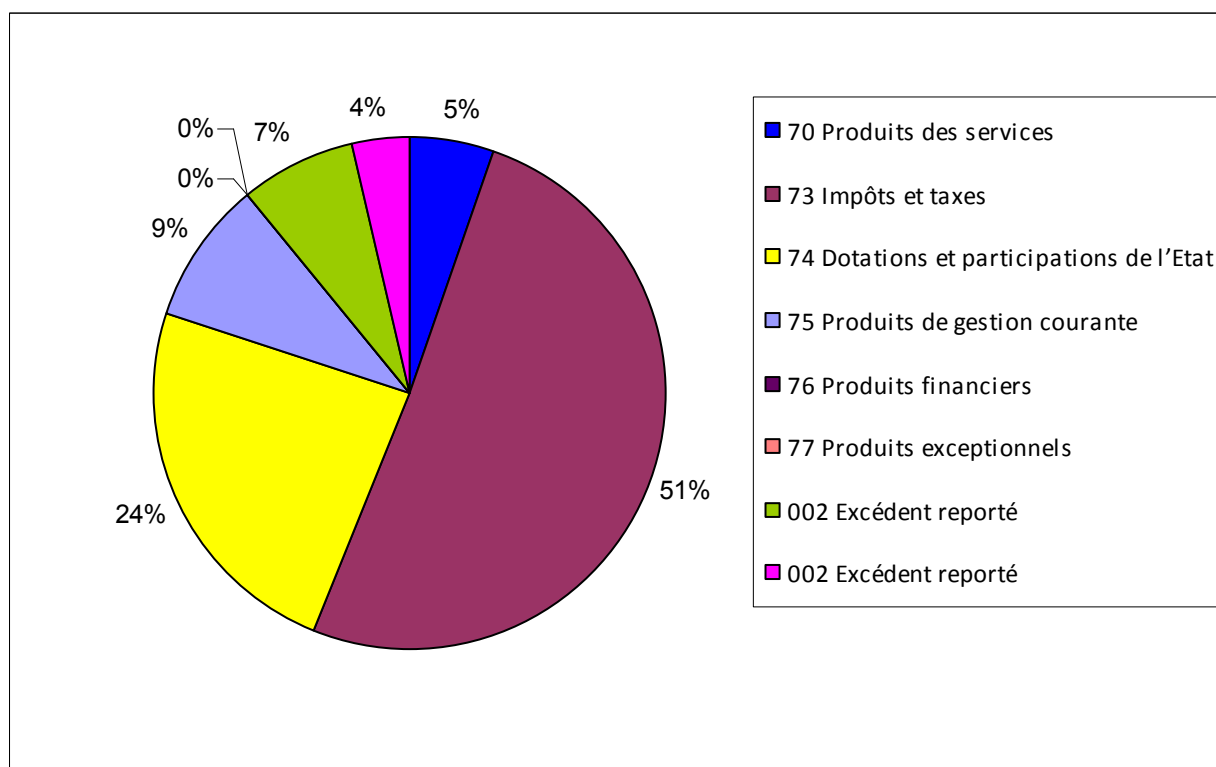
Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 533 920,99 €.

Les recettes de fonctionnement restent stables par rapport à celles de 2017 (532 887,04€).

Les recettes budgétaires sont soit réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement), soit d'ordre budgétaire (sans encaissement). Elles sont regroupées en 8 catégories principales :

- 70 Produits divers (redevances périscolaires, redevances d'occupation du domaine public ...)
- 73 Produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, taxe sur les pylônes)
- 74 Dotations et participations de l'Etat
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles et divers)
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produit des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (remboursement rémunération du personnel, indemnité compensatrice pour agence postale)
- 002 Excédent reporté

Chapitre	CA 2018
70 Produits des services	27 539,03
73 Impôts et taxes	272 454,00
74 Dotations et participations de l'Etat	126 720,00
75 Produits de gestion courante	48 978,92
76 Produits financiers	13,50
77 Produits exceptionnels	500,00
002 Excédent reporté	38 475,58
002 Excédent reporté	19 239,96
TOTAL	533 920,99 €



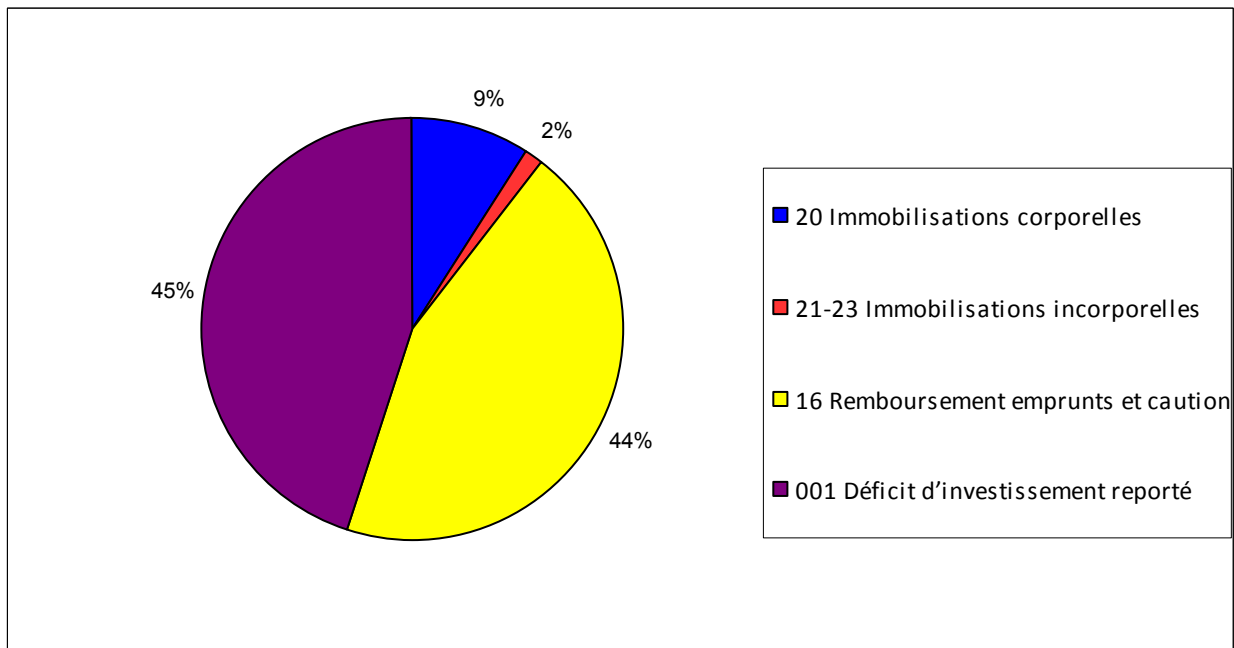
SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2018 génère un déficit d'investissement de 65 685,35 €.

◆ **Dépenses**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 192 591,71 €.

Chapitre	CA 2018
20 Immobilisations corporelles	17 559,78
21-23 Immobilisations incorporelles	2 986,44
16 Remboursement emprunts et caution	85 611,62
001 Déficit d'investissement reporté	86 433,87
TOTAL	192 591,71 €



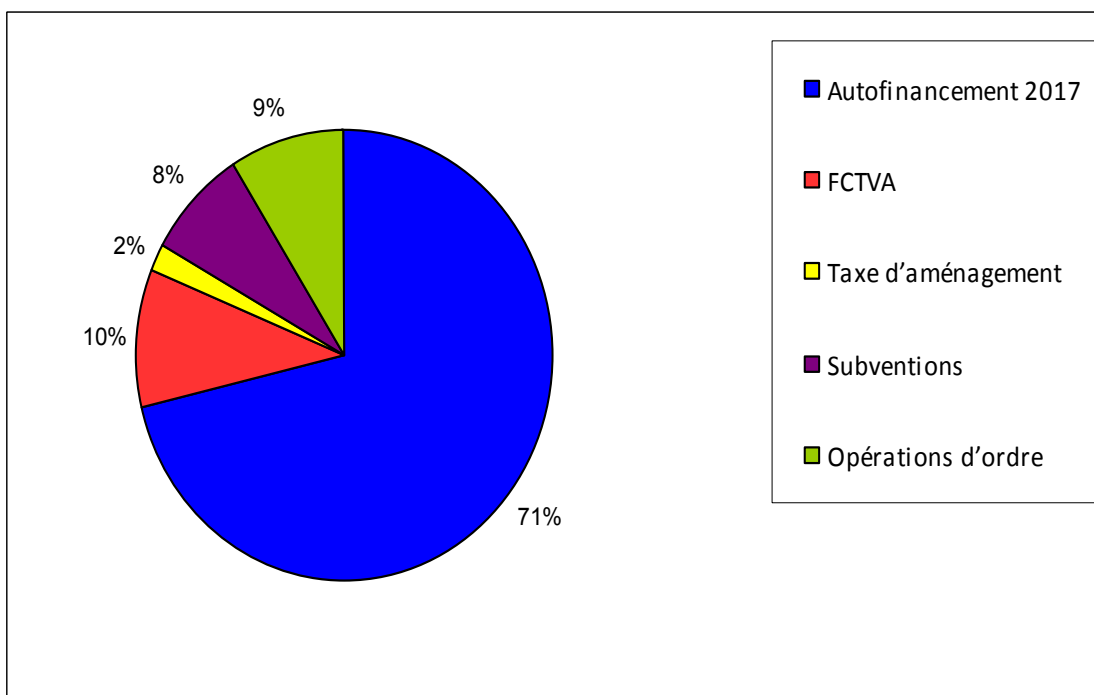
Les principaux investissements 2018 ont été les suivants :

- ⇒ Acquisition remorque 6 360,00 €
- ⇒ Éclairage public 2 986,44 €
- ⇒ Bâtiments communaux (mise aux normes accessibilité) 11 199,78 €

◆ **Recettes**

Les recettes d'investissement se sont élevées à 126 906,36 €.

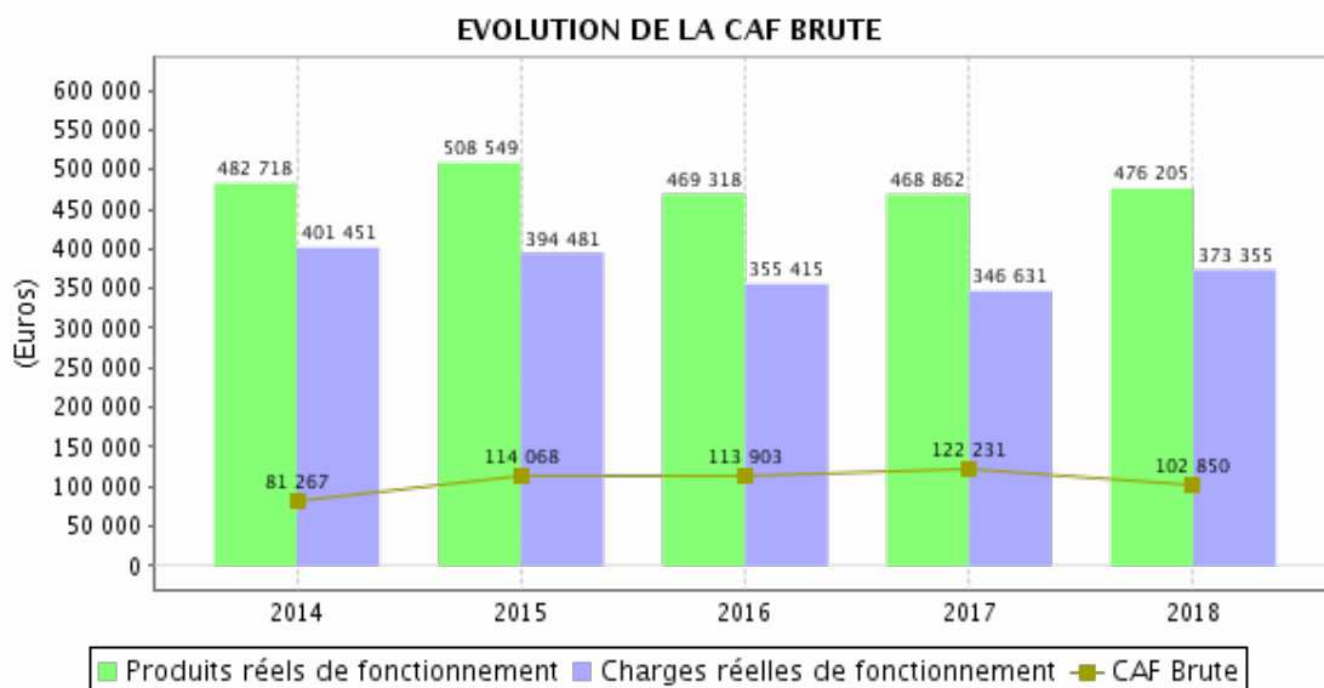
Chapitre	CA 2018
Autofinancement 2017	90 113,87
FCTVA	12 750,00
Taxe d'aménagement	2 541,40
Subventions	10 108,40
Opérations d'ordre	11 392,69
TOTAL	126 906,36



♦ **Capacité d'Autofinancement (CAF)**

CAF Brute :

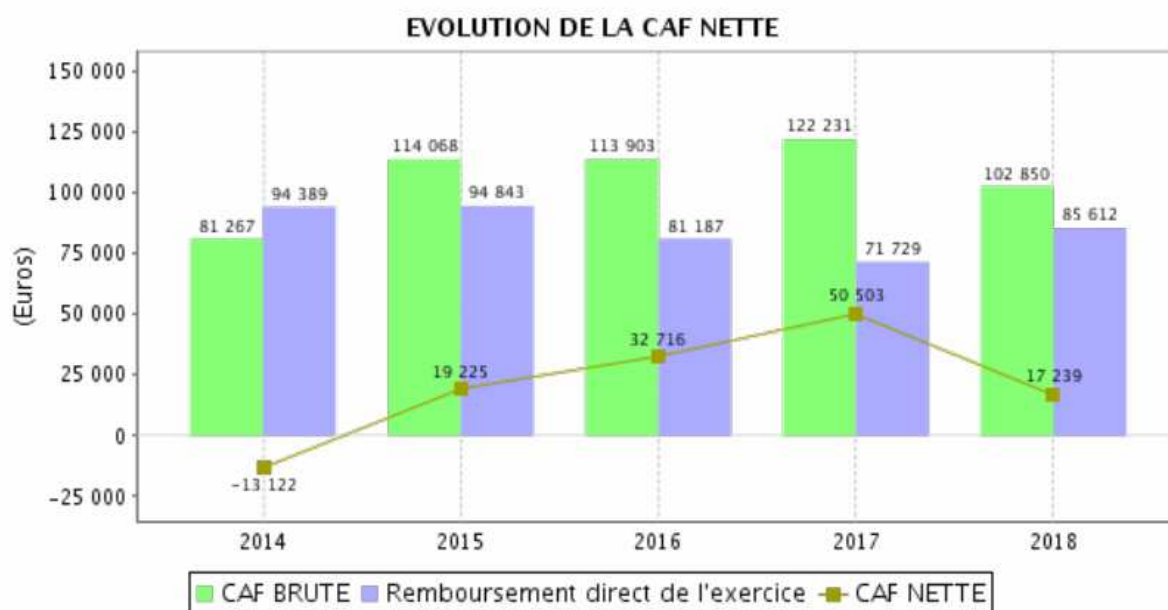
La capacité d'Autofinancement représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisations) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



CAF Nette :

La capacité d'Autofinancement nette représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



◆ Endettement

L'encours de la dette au 31/12/2018 s'élève à 1 119 234,62 €.

◆ Taux d'imposition

	2017	2018
Taxe d'habitation	10,70	10,70
Taxe foncière bâtie	20,72	20,72
Taxe foncière non bâtie	93,32	93,32

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2018 génère un excédent brut de fonctionnement de 49 435,57 € et, après affectation du résultat (financement de la section d'investissement), l'excédent net s'élève à 11 283,62€

♦ Dépenses

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 97 588,12 €. Elles ont augmenté de 6,28 % par rapport à celles de 2017.

Comme pour le budget principal, les dépenses sont soit réelles, soit d'ordre et sont regroupées en six catégories :

Chapitre	CA 2018
011 Charges à caractère général	34 913,72
012 Charges de personnel	12 395,40
65 Autres charges de gestion courante	698,64
66 Charges financières	11 167,70
67 Charges exceptionnelles	0,00
Dépenses d'ordre	38 412,66
TOTAL	97 588,12 €

♦ Recettes

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 147 023,69 €.

Elles ont diminué de 3,31% par rapport à celles de 2017. Elles sont soit réelles, soit d'ordre budgétaire et sont regroupées en 6 catégories principales :

Chapitre	CA 2018
70 Produits des services	93 156,08
74 Subventions d'exploitations	7 213,00
75 Produits de gestion courante	3,42
77 Produits exceptionnels	17 099,00
002 Excédent reporté	29 552,19
TOTAL	147 023,69 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2018 génère un déficit d'investissement de 68 954,95 €.

♦ **Dépenses**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 533 036,69 €.

Chapitre	CA 2018
20 Immobilisations corporelles	463 596,44
21-23 Immobilisations incorporelles	4 440,00
16 Remboursement emprunts	47 901,25
040 Dépenses d'ordre	17 099,00
TOTAL	533 036,69

♦ **Recettes**

Les recettes d'investissement se sont élevées à 464 081,74 €.

Chapitre	CA 2018
Affectation 2017	156 578,69
Autofinancement 2018	30 516,31
FCTVA	3 436,00
Subventions	230 698,08
Amortissement Eau/Asst	38 412,66
Recettes d'ordre	4 440,00
TOTAL	464 081,74

BUDGET LOTISSEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 5 585,19 € (frais de géomètre, paysagiste et honoraires architecte) et les recettes à 5 585.19 €.

BUDGET REGROUPEMENT COMMERCIAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2018 génère un excédent brut de 11 898,73 € et, après l'affectation du résultat (financement de la section d'investissement), l'excédent net s'élève à 47,88 €.

◆ Dépenses

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 14 674,11 €. Elles ont augmenté de 62,10% par rapport à celles de 2017 (du fait du reversement de l'excédent du budget au budget Commune).

Chapitre	CA 2018
65 Autres charges de gestion courante	11 000,00
66 Charges financières	3 674,11
TOTAL	14 674,11 €

◆ Recettes

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 26 572,84 €. Elles ont augmenté de 61,33% par rapport à celles de 2017.

Chapitre	CA 2018
002 Résultat de fonctionnement reporté	11 045,84
75 Autres produits (loyers)	15 527,00
TOTAL	26 572,84 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2018 génère un déficit d'investissement de 11 850,85 €.

◆ Dépenses

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 17 278,71 €.

Chapitre	CA 2018
16 Remboursement emprunts	11 850,85
001 Déficit d'investissement reporté	5 427,86
TOTAL	17 278,71 €

♦ **Recettes**

Les recettes d'investissement se sont élevées à 5 427,86 €.

Chapitre	CA 2018
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	5 427,86
TOTAL	5 427,86 €

Le Maire :
Pierre SIQUIER